

*Travaux de la Chambre***LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

## DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, je voudrais poser une question au leader parlementaire du gouvernement. Pourrait-il nous dire quels travaux il a prévus pour aujourd'hui et demain? Pourrait-il aussi nous parler des travaux prévus pour la semaine prochaine, si c'est possible, et nous dire s'il a l'intention de réserver une journée à l'opposition? Dans l'affirmative, nous en donnerait-il la date?

[Français]

**M. Pinard:** Oui, madame le Président, mais au préalable, je voudrais porter à l'attention de la Chambre l'entente suivante qui a été conclue au niveau des leaders parlementaires, et qui a trait à un ajournement de la Chambre suivant la première tranche du débat sur la conclusion du débat sur la Constitution. Nous nous sommes entendus pour l'ajournement suivant à l'effet:

Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le jeudi 23 avril 1981, demeure ajournée jusqu'au mardi 12 mai 1981. Toutefois, si, à un moment quelconque antérieur à cette date, madame le Président, après consultation avec le gouvernement devient convaincue que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt dans l'intervalle, elle peut faire connaître, par avis, qu'elle a acquis cette conviction, et la Chambre se réunira au temps fixé dans un tel avis et poursuivra ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date; et

Que, si madame le Président n'est pas en état d'agir par suite de maladie ou pour toute autre cause, l'Orateur adjoint, le vice-président des Comités ou le vice-président adjoint des Comités agisse en son nom aux fins de cet ordre.

Madame le Président, je propose cette motion, appuyé par les honorables députés de Nepean-Carleton et de Winnipeg-Nord-Centre, et je pense que nous obtiendrons le consentement unanime de la Chambre pour qu'elle soit adoptée immédiatement.

**Mme le Président:** La Chambre donne-t-elle son consentement unanime à l'adoption de la motion présentée par l'honorable président du Conseil privé?

**Des voix:** D'accord.

**Mme le Président:** Il en est ainsi ordonné.

**M. Pinard:** Au sujet des travaux de la Chambre pour les prochains jours, en réponse à la question du leader parlementaire progressiste conservateur, je lui dirai qu'aujourd'hui nous espérons pouvoir compléter l'étude du rapport et de la 3<sup>e</sup> lecture du bill C-42, Loi constituant la Société canadienne des Postes. Il est prévisible je pense que nous ayons des votes cet après-midi à l'étape du rapport et que du consentement unanime nous puissions compléter la 3<sup>e</sup> lecture en fin de journée.

Demain trois points seront étudiés. Premièrement, nous allons étudier toutes les étapes du projet de loi sur le vérificateur général et en terminer l'adoption. Ce n'est pas un projet de loi qui est inscrit au *Feuilleton*, mais nous allons en donner avis ce soir, et mes collègues ont convenu avec moi que nous pourrions disposer de ce projet de loi non controversé très rapidement. Deuxièmement, demain nous allons étudier la 2<sup>e</sup> lecture de la loi sur les conventions fiscales entre le Canada et

la Nouvelle-Zélande, et le Canada et l'Australie, soit S-17, et troisièmement, la Loi régissant l'importation de la viande, le projet de loi C-46 en 2<sup>e</sup> lecture, dont l'étude devrait être complétée demain après-midi.

Lundi prochain sera une journée réservée à l'opposition et enfin mardi et dans les jours qui suivront nous entreprendrons l'étude de l'étape du rapport, et je l'espère bien nous pourrions compléter également la 3<sup>e</sup> lecture du projet de loi sur le Tarif des douanes, le bill C-50.

[Traduction]

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Des membres du comité permanent de l'agriculture ont discuté de la possibilité de renvoyer au comité le rapport annuel de la Commission canadienne du blé. C'est une chose souhaitable et notre parti est certainement favorable à cette idée. Afin d'accélérer l'expédition des affaires de la Chambre, nous serions disposés à appuyer cette proposition maintenant sans la débattre.

\* \* \*

**LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ**

## RENVOI DU RAPPORT ANNUEL AU COMITÉ PERMANENT

**L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé)** propose: Que le rapport annuel de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole terminée le 31 juillet 1980, qui a été déposé le 2 avril 1981, soit renvoyé au comité permanent de l'agriculture.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

## DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Knowles:** Madame le Président, à propos des travaux de la Chambre nous avons pris bonne note de ce qu'a proposé le leader parlementaire du gouvernement. La Chambre dans son ensemble doit être impressionnée par le fait que pendant deux jours d'affilée, nous soyons parvenus à agir par consentement unanime.

Puis-je suggérer au ministre un autre sujet qui ferait l'unanimité et c'est que nous ne retardions pas davantage le dépôt du projet de loi proposé par le ministre suppléant des Affaires des anciens combattants relativement aux veuves à qui, en juillet dernier, on a dit qu'elles devraient attendre plusieurs années pour toucher leur pension. Je me rends compte que le ministre suppléant des Affaires des anciens combattants se trouve en Europe en sa qualité de ministre de la Défense nationale mais je crois savoir que le projet de loi est prêt. Le ministère en est très satisfait. Ne serait-il pas possible de l'étudier très prochainement afin de l'adopter promptement voire même avant que nous n'ajournions nos travaux la semaine prochaine?